

Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

Conseil communautaire du jeudi 28 février 2019

En Mairie de Lablachère

COMPTE RENDU

Etaient présents avec droit de vote : Pascal WALDSCHMIDT, Alain MAHEY, Christian PALADEL, Nathalie TOURRE, Marie Claire PAQUELET, Jean Louis ROSADO, Daniel PICAL, Jean Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Albert MOZZATTI, Mireille AREVALO, Jean Paul ROBERT, Eric BOISSIN, Maurice AUGIER, Marie Pierre MALCLES, François COULANGE, Christophe DEFFREIX, Christian BALAZUC, Alain RIEU, Gérard MARTIN, Régine LEMESRE, Francis CHABANE, Luc PARMENTIER, Jack ZMINKA, Marc FAYOLLE, Marc MINETTO, Michel SEVEYRAC, Richard ALLAMEL.

Ont un pouvoir : Nathalie TOURRE (pouvoir de Alain REYNOUARD), Alain MAHEY (pouvoir de Gladie LACOUR), Jean Paul ROBERT (pouvoir de Aurélie CORRAO), François COULANGE (pouvoir de Serge LUTAUD), Christian BALAZUC (pouvoir de Marie Thérèse MORFIN), Christophe DEFFREIX (pouvoir de Alain GIBERT), Jean Luc TOUREL (pouvoir de Michel TALAGRAND), Michel SEVEYRAC (pouvoir de Jérôme MONTEREMAL), Régine LEMESRE (pouvoir de Alexandre FAURE).

Ont participé : Christian BROUSSE

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 27

Pouvoirs : 9

A été élu secrétaire : Régine LEMESRE

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Administration générale

Modification de l'ordre du jour :

Ajout : Désignation d'un délégué au conseil de surveillance de l'hôpital local des Cévennes ardéchoises

Retrait : Convention Ecole de Musiques Vivantes 2019

Avis favorable à l'unanimité

Procès-Verbal du conseil du 13 décembre 2018 :

Avis favorable à l'unanimité

Election d'un 7ème Vice-Président :

Après un appel à candidatures Christophe DEFFREIX et Francis CHABANE se portent candidats, à la demande de l'assemblée le vote se déroulera à bulletin secret.

Résultat : Christophe DEFFREIX 16 voix, Francis CHABANE 19, 1 nul.

Francis CHABANE est élu 7ème vice-président

Désignation d'un délégué titulaire au SYMPAM :

Suite à la démission de Jack ZMINKA du poste de délégué du SYMPAM, il est proposé la candidature de Marie Claire PAQUELET comme Titulaire et Jean Luc TOUREL comme suppléant.

Fête de la randonnée 2019 : demande de subvention, convention Val de Ligne :

Avis favorable à l'unanimité

Economie

Soutien aux entreprises commerciales et artisanales : Convention avec la Région :

Avis favorable à l'unanimité

Soutien aux entreprises commerciales et artisanales : Règlement des aides directes :

Avis favorable à l'unanimité

Parc d'activités du Barrot : commercialisation du lot K,

Avis favorable à l'unanimité

Parc d'activités du Barrot : acquisition foncière (chemin rural)

Avis favorable à l'unanimité

Pôle d'Innovation des Métiers d'Art : Lancement de l'opération :

Avis favorable à la majorité, Contre : Marc MINETTO, Richard ALLAMEL, Abstention
Régine LEMESRE, Gérard MARTIN, Francis CHABANE, Christian BALAZUC

Services

MSAP Joyeuse : Convention AMESUD 2019 / 2021

Avis favorable à l'unanimité

Culture

Espace Bresson à Ribes : Convention de rétrocession à la commune :

Avis favorable à l'unanimité

Conseil clos à 21h

**Alain MAHEY,
Président**

Communauté de Communes
du Pays Beaume Drobic
CS 90030 - 7260 JOYEUSE